

Paris, le 23 janvier 2013

Madame, Monsieur le sénateur,  
Madame, Monsieur le député,  
Madame, Monsieur le membre du Comité directeur,

Nous avons été reçus par Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, lors d'une audience le 16 du mois courant.

Lors de celle-ci nous avons exposé les attentes des territoires de montagne en matière d'accès aux soins dont une bonne part peut trouver un début de réponse suite aux mesures récemment annoncées par le gouvernement.

La ministre a évoqué les mesures contenues dans le pacte « Santé-territoire », présenté en décembre dernier, notamment le rapprochement des maisons de santé avec les CHU, les stages d'internat en cabinet libéral, les contrats d'engagement de santé publique pour les étudiants, la création de 200 postes de praticiens territoriaux de médecine générale, la responsabilisation des CHU et des CHR vis à vis des structures implantées sur leur territoire, la télémédecine...

Concernant l'affectation des 200 postes de praticiens territoriaux de médecine générale, le développement de la télémédecine ainsi que les stagiaires et internes de médecine générale en zone rurale et de montagne, nous ne pouvons que vous encourager à prendre l'attache des agences régionales de santé de votre région au plus vite afin d'obtenir le fléchage de ces moyens en direction des territoires de montagne.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

*Amélie moutagnardes*  
Le Secrétaire général



**Laurent WAUQUIEZ**  
Député de la Haute-Loire

La Présidente

*Amicalement,*  
*FRÉDÉRIQUE MASSAT*

**Frédérique MASSAT**  
Députée de l'Ariège

PJ : Communiqué de presse suite à l'audience accordée à l'ANEM par la ministre des Affaires sociales et de la Santé